

Accueil > Économie > Budget collectivités et État

## Dettes de la France : d'où vient-elle ? Et quels seraient les effets d'une mauvaise note ?

L'agence Standard and Poor's rend sa copie ce vendredi 1er décembre 2023 sur la notation de la dette française. Une dégradation accroîtrait les intérêts payés par la France, s'inquiète le gouvernement.

Ouest-France  
Jacques SAYAGH.  
Publié le 01/12/2023 à 06h00



### D'où vient la dette ?

Des emprunts souscrits chaque année par la France (l'État, la Sécu et les collectivités locales). Cette année, par exemple, l'État emprunte 270 milliards d'euros pour boucher le trou de son budget et rembourser ses prêts arrivant à échéance. Cumulés, les emprunts de la France dépassent 3 000 milliards, soit plus d'une année de la richesse produite (« le PIB »). Plus précisément 110 % du PIB. Ce taux a grimpé de 13 points depuis 2019, en raison des dépenses liées au Covid.

### La dette de la France dépasse 3 000 milliards d'euros

### Qui prête à la France ?

Un millier d'investisseurs partout dans le monde : assureurs, fonds de pension etc. Pour cela, ils se fient notamment à la notation par des agences spécialisées. Plusieurs d'entre elles classent la dette de la France AA, ce qui est un bon rang. Une note élevée signifie un risque moindre pour le prêteur, donc un taux d'intérêt plus modéré. L'Allemagne, très bonne élève (classée AAA ou « triple A »), bénéficie ainsi d'un taux moyen de 2,4 % sur dix ans, quand la France doit payer 3 %. Rappelons que ces taux étaient quasiment nuls jusqu'à fin 2021.

Comme pour un ménage, plus les taux sont élevés, plus il faut payer d'intérêts. « **Pour l'État, la charge se renchérit au fil du remplacement d'anciens prêts par de nouveaux** », décrypte François Ecalte, spécialiste des finances publiques. La facture de la France pourrait s'envoler, en 2027, à 74 milliards (39 milliards cette année). Davantage que le budget de l'Éducation nationale.

## Pourquoi en reparle-t-on ?

Parce que ce vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023, Standard and Poor's rend sa copie sur la notation de la France. Il y a un an, la fameuse agence de notation américaine avait abaissé à « **négative** » la perspective de la France. De quoi redouter une dégradation de la note, qui descendrait à AA-. Cela explique sans doute les déclarations tonitruantes de Bruno Le Maire, ces dernières semaines, pour donner des gages de rigueur budgétaire. Il s'en est pris à l'indemnisation des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans, déclenchant un tollé, ou à l'extension de la prime de Noël. « **Une dégradation de la note française coûterait six milliards d'intérêts supplémentaires par an** », justifie-t-il.

François Ecalte est moins catégorique : « **Un passage de AA à AA- n'aurait que peu d'effets sur les taux. Pas plus que lors de la perte du triple A en 2011. Ce serait plus délicat si la France passait en catégorie B, c'est-à-dire spéculative. Néanmoins, une dégradation serait un mauvais signal. On ne sait pas quel est le niveau de dette à ne pas dépasser. Mais son augmentation accroît le risque.** »